CERTIFICAT D'APTITUDE A L'EXPLOITATION DES EMBARCATIONS ET RADEAUX DE SAUVETAGE

CAEERS – Présentiel

CAEERS – STCW 2010 – Règle VI/2 – Section A-VI/2 – Tableau A-VI/2.1

EMBARQUEZ VERS LA COMPÉTENCE MARITIME

TITRE(S) VISE(S)

- Attestation de formation et de succès le cas échéant, menant au certificat d'aptitude correspondant (CAEERS)

TEXTE(S) DE REFERENCE

- Arrêté modifié du 26 juillet 2013 modifié relatif à la délivrance du certificat d'aptitude à l'exploitation des embarcations et radeaux de sauvetage et son annexe
- Fiche RNCP : RS5860

FINALITE(S), OBJECTIF(S) DE LA FORMATION

- Assurer la sécurité des personnes, réduire le facteur risque humain, sauver des vies humaines
- Par un apport de connaissances théoriques et pratiques et la réalisation d'exercices simulés, le (la) stagiaire sera capable, au sortir de la formation : de prendre la responsabilité d'une embarcation ou d'un radeau de sauvetage ou canot de secours pendant et après sa mise à l'eau, de faire fonctionner le moteur d'une embarcation de sauvetage, d'encadrer les survivants, de gérer les embarcations et radeaux après abandon du navire, d'utiliser les dispositifs de repérage, y compris de communication, signalisation et engins pyrotechniques et d'apporter les premiers secours aux survivants

PUBLIC(S) CONCERNE(S), CONDITION(S) D'ADMISSION, PREREQUIS FORMATION

- Tout personnel de bord (officier et autre) dont la fonction occupée à bord du navire implique la responsabilité de l'exploitation des embarcations et radeaux de sauvetage, sur navire de commerce ou de plaisance armés avec rôle d'équipage, navire de pêche ou navire armé aux cultures marines
- Avoir 18 ans, au moins, le 1er jour de l'examen
- Être titulaire d'un CFBS (certificat de formation de base à la sécurité) en cours de validité
- Une attestation de visite médicale (- de 1 an) valide et certifiée par un médecin des gens de mer sera exigée avant l'entrée en formation
- Vous êtes en situation de handicap, merci de vous rapprocher de la référente handicap du CEFCM qui analysera votre demande et vos besoins d'accompagnement. Isabelle.riou@cefcm.fr

CONDITIONS DE DELIVRANCE DE L'ATTESTATION D'APTITUDE

- Avoir suivi et participé activement à la formation
- Avoir atteint la norme de compétence minimale requise, décrite au tableau A-VI/2.1
- Une évaluation continue de la pratique est réalisée par les formateurs, lors d'excercices et de mises en situation. Un test de connaissances écrit (type QCM) vient valider la formation. La formation est attestée lorsque le (la) stagiaire a obtenu une note supérieure à 10/20

CONDITIONS DE DELIVRANCE DU CERTIFICAT CORRESPONDANT

- Avoir suivi la formation et subi avec succès l'évaluation
- Avoir 18 ans, au moins et avoir accompli un service en mer d'une durée de 6 mois, à minima
- Satisfaire aux conditions d'aptitude physique fixées par décret n° 2015-1575 du 3 décembre 2015
- Ce certificat est soumis à revalidation quinquénnale, sauf pour les titulaires exerçant des fonctions à bord de navires de pêche ou armés aux cultures marines

DUREE DE LA FORMATION

- **30 h** dont, 12 h de formation théorique et 18 h de formation pratique

Fiche programme CAERS Initial **en Présentiel** – Service Commercial – Document non contractuel - M.A.J. le **15/06/2026** – Auteur : L.L.M. – Source : Legifrance.gouv.fr

MODALITE(S) DE FORMATION, EFFECTIFS (SEUILS) PAR SESSION

■ Formation dispensée en centre, en présentiel, en salle de formation pour la partie théorique et en extérieur pour la pratique *(*)* (milieu mer avec mise à l'eau et mise en œuvre des radeaux sur ber et sous bossoirs + exercices de navigation). Les brassières et combinaisons de survie sont fournies durant la formation

■ Possibilité de stage INTRA, en fonction de la disponibilité des équipements pédagogiques

■ de 8 à 16 stagiaires (maximum)

(*) Pour la partie pratique, prévoir des vêtements de rechange et chaussures de sécurité.

PROGRAMME DE LA FORMATION

EXPLOITATION DES EMBARCATIONS ET RADEAUX DE SAUVETAGE - CAEERS	
Enseignements	Contenu
Enseignement théorique (12h)	**1. Responsabilité d'une embarcation ou radeau de sauvetage pendant et après mise à l'eau** • Importance des exercices à bord, cadre réglementaire • Construction et armement des embarcations, radeaux de sauvetage et canots de secours • Les différents types de dispositifs de mise à l'eau • Méthodes de mise à l'eau et de récupération avec ou sans erre, y compris en mer agitée • Méthodes de mise à l'eau des radeaux associées ou non à un système d'évacuation maritime (chute verticale, toboggan) y compris en mer agitée • Les dangers associés à l'utilisation des dispositifs de largage en charge • Procédures d'entretien **2. Fonctionnement d'un moteur d'embarcation de sauvetage et de ses accessoires** • Méthodes de mise en marche et fonctionnement d'un moteur d'embarcation de sauvetage **3. Encadrement des survivants, gestion des embarcations, radeaux après abandon du navire** • Mesures à prendre dès abandon du navire, y compris pour augmenter les chances de survie à long terme • Manœuvres des embarcations et radeaux, y compris par gros temps • Méthodes de sauvetage par hélicoptère • Effets de l'hypothermie et sa prévention **4. Dispositifs de repérage, de communication, de signalisation et engins pyrotechniques et utilisation** • Engins de sauvetage radioélectriques transportés à bord et fonctionnement • Engins pyrotechniques de signalisation transportés à bord, caractéristiques et précautions d'emploi • Les signaux de détresse **5. Les premiers secours aux survivants** • Le matériel de 1er secours et techniques de réanimation • Les soins à apporter aux blessés, y compris maîtrise des hémorragies et traitement des traumatismes
Enseignement Pratique (18h)	**1. Prendre la responsabilité d'une embarcation ou radeau de sauvetage pendant et après sa mise à l'eau** • Redresser un radeau renversé en portant une brassière de sauvetage • Interpréter les inscriptions figurant sur les radeaux de sauvetage • Préparer et mettre à l'eau, en toute sécurité, embarcations et radeaux de sauvetage • Manager la mise à l'eau des embarcations et radeaux jusqu'à l'embarquement, la manœuvre et le débarquement des personnes • Utiliser les dispositifs de largage en charge et sans charge et réenclencher correctement ces dispositifs • Récupérer, en toute sécurité, les embarcations, radeaux et canots de secours **2. Démarrer et faire fonctionner le moteur d'une embarcation de sauvetage ouverte ou fermée** **3. Encadrer les survivants et gérer les embarcations et radeaux de sauvetage après abandon** • Ramer, barrer, gouverner au compas, manœuvrer pour récupérer un homme à la mer, utiliser les divers éléments de l'armement **4. Gérer et utiliser les dispositifs de repérage, de communication, de signalisation et engins pyrotechniques** **5. Donner les premiers secours aux survivants** • S'occuper des blessés pendant et après l'abandon du navire en utilisant le matériel de 1er secours et les techniques de réanimation

INTERVENANT(S)(ES)

■ Formateurs professionnels pour adultes, experts en formation sécurité et survie, titulaires des attestations et certificats TIS et CAEERS (STCW 2010)

DATES, HORAIRES & SITES DE FORMATION

■ Dates et horaires : consulter le calendrier des formations sur notre site ou nous contacter

■ Lieu de formation : **CEFCM Lorient K3** - Ancienne Base des Sous-Marins – 56100 Lorient

TARIF ET FINANCEMENT

■ Nous consulter, diverses possibilités de financement existent selon votre situation ou votre statut (salarié.e, indépendant.e, demandeur.euse d'emploi, autres cas…)